

Réunion de gestionnaires du 27 janvier 2011

Collège Jean Vilar à Herblay

La réunion est ouverte à 9h20. Nous accueillons Mme Bourdillat et ses collègues du CG 95, M. Bellile de l'inspection académique et Mme Priya Burke du pôle audit de la TG.

Nous observons une minute de silence, en la mémoire de Martine Vasse, gestionnaire du collège Jacques Monod à Beaumont, décédée le 14 décembre 2010. Sa disparition nous laisse dans un profond désarroi.

L'ordre du jour est accepté.

Le compte rendu de la réunion précédente n'appelle aucune remarque.

1) Réduction des CUI

Présentation du fonctionnement actuel et des perspectives d'avenir par M. Cossec Pascal, agent comptable du lycée G. Braque, concernant la gestion des C.U.I.

Le nombre de CUI est actuellement en baisse mais il reste globalement toujours supérieur à celui d'il y a deux ans.

Le lycée G Braque réalise virements 2700 paye chaque mois dont 1400 pour les assistants d'éducation. Ces derniers sont payés via une subvention versée par le rectorat.

Le service dispose de 8 postes de titulaires plus 10 CUI dont 4 personnes qui assurent le suivi des recouvrements des subventions ASP.

P COSSEC revient rapidement sur le problème qui s'est posé en décembre : des renouvellements de contrats ont été réalisés par les établissements fin novembre, les dossiers ont été envoyés aux pôles emploi mais ont été bloqués (suite à une consigne préfectorale). Les lycées et collèges n'étaient pas au courant de ce blocage, le lycée G Braque ne recevait pas les dossiers et n'a donc pas pu payer les personnes concernées.

Il développe ensuite les problèmes de trésorerie rencontrés par le lycée mutualisateur : l'ASP verse les subventions souvent en retard et le lycée ne dispose pas de la trésorerie suffisante pour en faire l'avance. Plusieurs fois par an, il se retrouve donc en situation de ne pas avoir les fonds disponibles pour assurer les payes au jour prévu.

Il propose de modifier la convention de mutualisation afin que ce soit les établissements employeurs (donc chaque collège ou lycée) qui assure le suivi et le recouvrement auprès de l'ASP des subventions liées aux CUI présents dans l'établissement.

Concrètement, le lycée G Braque prélèverait chaque mois le montant attendu sur le compte des établissements. Le problème de trésorerie serait donc déplacé du lycée mutualisateur vers les établissements employeurs. Le recouvrement des subventions devrait être facilité pour chaque établissement. Par contre le problème de trésorerie pourrait être important pour les établissements déjà en difficulté.

Cette modification demande, si elle est mise en place, une modification de la convention de mutualisation qui devra être présentée au CA. Il est proposé à P Cossec de préparer une note afin d'expliquer ce changement qui pourrait servir de base à la présentation dans chaque CA..

2) Le module d'approvisionnement de GFC : retours d'expériences

Une minorité de collègues utilisent le module. Le système permet pourtant d'engager, et d'avoir en temps réel une situation des dépenses. La fiche d'approvisionnement peut être utilement transmise à la loge qui peut ainsi vérifier et dispatcher les livraisons, l'intendance récupère ainsi en même temps le BL et la fiche d'appro.

La discussion passe ensuite aux engagements : des collègues rappellent l'intérêt de réaliser des engagements à l'année pour la viabilisation, les télécoms...

3) Marché téléphonie du CG 95

Un tour de table est réalisé, les collègues sont dans l'ensemble satisfaits de cette mise en place, il s'avère cependant que la mise en place technique est longue. Pauline ASTRUC travaille maintenant au CG95 sur ce sujet depuis août 2010, elle détaille les démarches entreprises auprès de SFR essentiellement pour la mise en place du marché. SFR s'est engagé à renforcer ses équipes. Elle rappelle l'idée de départ du groupement d'achat : garantir un débit de 2 mégas aux collègues. Pour les établissements « hors zone », une compensation financière au coût du SDSL sera proposée au vote en mars.

4) Resto Collège

Une inconnue sur les nouveaux tarifs de la prochaine rentrée, Madame Bourdillat nous informe que les résultats des prochaines élections ne devraient pas avoir d'impact sur Resto Collège.

Un problème important demeure avec la mise en place, pour le trimestre prochain, de GFE 95. Les remises de principe ne sont calculées que sur le tarif le plus cher. Les états sortis du logiciel sont donc faux!

A priori les services informatiques EN refusent de prendre en compte les 6 tarifs, le blocage est donc complet... Et en attendant, nous aurons donc le « choix » entre un logiciel obligatoire qui sort des états erronés et un travail, long et risqué, sous excel...

5) Subvention dotation renouvellement mobilier matériel de bureau

Les conséquences de la suppression de cette subvention seront inévitables ; vieillissement du matériel, dysfonctionnement des cours. Les collègues sont inquiets. Mme Bourdillat n'a pas d'information complémentaire sur un éventuel versement de cette subvention dans les années qui viennent. Il s'agit « simplement » d'une mesure de restriction budgétaire.

6) Basculement 2010/2011 et compte financier

Nous constatons que les logiciels sont maintenant beaucoup plus fiables qu'il y a quelques années. Nous regrettons par contre que la documentation comme les logiciels soient mis en ligne souvent de façon tardive.

7) Fonctionnement des CHS

De toute évidence, l'utilité de cette commission est remise en cause par les collègues. L'expérience professionnelle requise est restreinte par rapport aux missions de la commission. Ainsi, les différentes CHS se limitent à des questions diverses, à la visite des locaux, et évaluer les risques de préventions (cartons sur les armoires...)

8) Questions diverses

La réunion se termine à 12H.

La prochaine réunion se tiendra le 31 mars 2011 à 9H au lycée Escoffier à Eragny.

Les secrétaires de séance

JL TORECCILA

S. JOUANNIC